

Convocation et affichage : 06 05 2022

Étaient présents : Tous les conseillers sauf M de PORTAL
Mmes COMTET / MAISSON / MAYER et VOISIN

M MONNET Michel est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 28 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ajout d'un point sur la communauté de communes.

Communauté de communes :

UNANIMITE

SERVICE COMMUN :

Le maire revient sur la présentation faite en conseil du 28 03 2022 du service commun.
Devant les détails fournis et les multiples possibilités autres que les aides via des intervenants des écoles, les conseillers valident l'adhésion au service commun.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident d'adhérer au service commun.

La précédente délibération est donc retirée.

EAU ASSAINISSEMENT :

La communauté de communes a validé en conseil communautaire en date du 14 04 2022 la modification de ses statuts pour permettre de prendre la compétence facultative lui permettant de réaliser des études préalables au transfert de la compétence eau et assainissement.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider cette modification des statuts.

RADAR PEDAGOGIQUE :

La mise en place du fonds de concours n'est pas encore actée, il convient donc d'attendre.

Eglise Saint Marcel :

UNANIMITE

Le maire présente le nouveau mode de financement de la région Auvergne Rhône Alpes suite aux élections de Juin 2021.

Il convient donc de modifier le plan de financement prévisionnel des travaux de la tranche 5.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider ce nouveau plan de financement prévisionnel.

Le dossier de demande de subvention sera saisi sur la plateforme de la région AURA.

Début des travaux en septembre 2022.

- Balade écologique faite le samedi 30 04 2022 à partir de 9h. (12 participants).
- Mariage SERIS / ADAMSKI le 07 05 2022.
- Plantation des fleurs le samedi 21 05 2022.
- Elections législatives les 12 et 19 juin de 8h à 18h.
- Devis COLAS validé pour le chemin de belle bise pour un montant de 13 736,83 € TTC.
- Proposition de curage d'un long linéaire de fossés et d'hydrocurage des buses sous entrées chemins communaux (Fertaz / La suisse)
- Fauchage des talus prévu à partir de la semaine du 16 mai.
- Demande de travaux pour le remplacement de la haie en bordure du terrain de boules.
- Achat de deux poubelles pour le parking au village.
- Arrêté de circulation sur la route de Saint Trivier entre le 16 mai et le 16 juin.
- Devis salle communale pour création de tranchée fibre optique refusé.
(Étude des plans du DOE de la salle).
- Déflecteurs pour animaux (autre modèles en prévision et demande de participation fédération de chasse ou propriétaires riverains).

Fin 21h 45.

La prochaine séance est fixée au jeudi 07 juillet 2022 à 20h00 en la salle communale.